



Wallons



BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
6140 FONTAINE-
L'ÈVEQUE
DISTRIBUTION
6/1617

Avez-vous payé votre
cotisation pour 2008 ?

Périodique du Rassemblement Wallon

Site internet :

wallonie-france-bruxelles.com

Note pour la Poste : en cas de
changement d'adresse
définitif, veuillez retourner
cet envoi à l'expéditeur.
Merci

Janvier - Février - Mars 2009.

7 JUIN 2009 !

Plus importantes que jamais, les élections !

Rejoignez-nous !



Expéditeur : Léon COGNIAUX, rue des Pinsons, 34/37, 6140 FONTAINE-L'ÈVEQUE.

Agenda 2008 - 2009.

Section de Fontaine-l'Evêque, en général le 4ème mercredi du mois, à 19 h 00, réunion avant le conseil communal du 4ème jeudi ; à 20 h 00, réunion W.- S.D. - P.S.D.I. (Friterie d'Emilio Gaone, place C. Brogniez). Attention aux changements possibles !

Ont eu lieu :

Jeudi 15 janvier – 11 h 00 – Etats Généraux de Wallonie, Conférence de Presse. Hôtel Tanneurs, Namur.

Dimanche 18 janvier 2009 – 11 h 00 – **Vœux de Nouvel An du R.W.** Verre et tarte de l'amitié Charleroi-Thuin. Tous sont invités, autres arrondissements, groupes amis (aimable prière de s'inscrire). Salle privée de Pierre-Joseph Lafourt, 34 rue de la Plagne (dernière porte à droite), 6142 Leernes-Fontaine-l'Evêque. **Pour ceux qui le souhaitent, possibilité d'un repas démocratique, au choix, à la friterie « Le Fontainois » (Emilio Gaone), après les vœux.**

Samedi 24 janvier – 10 h 00 à 17 h 00 – Café La Clé de Sol, Bd. Martin, 14, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Groupe programme (sandwichs possibles).

Vendredi 30 janvier – 19 h 30 – **Concours de belote.** Section de Fontaine. Inscriptions : 19 h. Maison de la Laïcité de Fontaine-l'Evêque, place R Degauque, 1, 6142 Leernes (Centre-Eglise).

Mardi 3 février - 19 h 30 - Brasserie de Charleroi, Arrondissement Charleroi-Thuin - Café politique « Bienvenue chez les Wallons », « Wallon et Italien ? » avec **Salvatore Mannino, conseiller communal, Salsano Maria Teresa, Marc Monetti**, suivi de la réunion habituelle. Ordre du jour : organisation et élections.

Samedi 7 février – 14 h 30 – Conseil Général Wallonie Libre, Le Richelieu, 3, route de Charleroi, 6140 Fontaine-l'Evêque, Tél. : 071/54.59.79.

Samedi 14 février –10 h 00 – 11 h 25, Brasserie de Charleroi, place du Manège, 1, 6000 Charleroi, Tél. : 071/31.09.16. Bureau National du Rassemblement Wallon, accueil de **Renaud Gérard** (nouvelle famille de membres, Jemappes-Mons) – Elections. 10 h 00 – 12 h 30, Brasserie de Charleroi, Salle de billard (réservée), Groupe Programmes, non R.W. 11 h 30 – Groupe Programme + R.W. 12 h 30 – 13 h 30, repas, multiples possibilités, dans les environs immédiats. 13 h 30 – 17 h 00 - Groupe Programmes, au complet, reprise.

En cours et à venir :

Mercredi 18 février – 19 h 30 – Forum Démocratique Wallon. , avec Olivier Esnault et Luc Guillaume -19h30 - Café La Clé de Sol, Bd. Martin, 14, Ottignies-Louvain-La-Neuve

Samedi 7 mars – 14 h 30 – Conseil Général Wallonie Libre, Le Richelieu, 3, route de Charleroi, 6140 Fontaine-l'Evêque, Tél. : 071/54.59.79.

Mercredi 11 mars – 19 h 30 – Brasserie de Charleroi, Arrondissement Charleroi-Thuin – Café Politique « La femme et la politique. Y a-t-il égalité des sexes ? », suivi de la réunion habituelle. Ordre du jour : élections, listes, candidatures.

Samedi 14 mars –10 h 30 : Au Coq d'Or, rue de Fer, 139, 5000 Namur, Tél. : 081/23.15.04. Bureau National Wallon du R.W., élections. 14 h 00 : Bureau U.P.W., élections. 15 h 30 : Groupe Programmes.

Samedi 15 avril – 14 h 30 – Conseil Général Wallonie Libre, Le Richelieu, 3, route de Charleroi, 6140 Fontaine-l'Evêque, Tél. : 071/54.59.79.

Samedi 18 avril – 11 h 15 – Fête culturelle de Fontaine-l'Evêque, Wallons et Rassemblement Culturel Wallonie-Bruxelles-France, Maison de la Laïcité de Fontaine-l'Evêque, place R Degauque, 1, 6142 Leernes (Centre-Eglise).

(Suite page 3)

Samedi 25 avril –Namur – Assises U.P.W. Conférence de Presse. Programmes.

Dimanche 7 juin 2009 – Elections.

Samedi 20 juin 2009 – 16 h 00 – Verre festif de l’amitié chez André LIBERT à l’occasion de ses 66 ans.

Septembre – Fête française du patrimoine – Voyage Dunkerque.

Forum démocratique wallon, avec Olivier Esnault et Luc Guillaume.

forumwallons@gmail.com

LE MOT DU PRESIDENT.



PARTICIPONS AUX ELECTIONS 2009 !

Amis, sympathisants, Militants, Wallons, Femmes et Hommes,

Il n’y a plus de vrai pilote dans l’avion Belgique qui poursuit sa course de grand malade et qui de sparadrap en sparadrap ne tient plus que par ses rustines.

L’heure est venue de prendre nos responsabilités et de rassembler en vue d’un grand Parti Wallon préparant l’avenir de la Wallonie plutôt que de perdre notre temps à mettre de nouveaux pneus sur l’ambulance de l’Etat Belge.

Nous souhaitons déposer des listes partout.

Vous pouvez nous aider en figurant sur nos listes et/ou en participant activement à la campagne électorale, récolte de signatures, affiches, distribution de tracts, en nous donnant noms et adresses d’autres amis, en payant une cotisation, en faisant un don, ... !

VOS CONTACTS :

RASSEMBLEMENT WALLON :

André LIBERT, 24A, rue Hougaerde, 6142 Leernes-Fontaine-l’Evêque, 0487/411.555 – 071/52.60.96 ou en urgence 071/95.81.96 (0495/790.470) ou Ludovic LIBERT ou avec un certain délai andré-libert@wallonie-france-bruxelles.com (ou Michel ORBAN, Daniel HARMIGNIES, Jean-Luc DANIEL)

PARTI FRANCE :

Marie-France JARBINET, rue J. Malaise, 107, 4030 Liège, 04/361.23.42 ou 0496/961.345
rattachistes@hotmail.com

SOCIALISME DEMOCRATIQUE – P.S.D.I.

Salvatore MANNINO, route de Mons, 137, 6140 Fontaine-l’Evêque, 0495/532.638,
smannino@voo.be

DEBOUT LA WALLONIE !

Claude THAYSE, Allée Fonds Avaux, 16, 1400 Nivelles, 067/215.608 ou 0478/28.93.28
cthayse@ulb.ac.be

PARTI REPUBLICAIN

Jean_Pierre HELLIN-ROBERT, sentier Maroquin, 24, 7800 Ath, 0495/700.667
jean-pierre.hellin@ngk.be

COMMUNIQUES.

COMMUNIQUE DU RASSEMBLEMENT WALLON DE CHARLEROI, 17 FEVRIER 2009.

Réuni en Assemblée sous la Présidence d'André LIBERT, le R.W. constate que Charleroi manque d'ambitions et d'un grand projet. Les multiples mises en cause transforment Charleroi en désert, entraînant l'insécurité.

Il souhaite faire de Charleroi la capitale wallonne du commerce avec un axe commercial allant de la Gare à Gilly-Sart-Allet, voie naturelle, s'appuyant sur les deux projets de la ville basse, le dédoublement de la rue de la Montagne, sur le maintien et la rénovation du Palais des Expositions, accompagné de parcs à étages (ouverts), laissant de la place pour le projet de nature exotique sous dôme, avec en plus des jeux aquatiques et un Centre des Régions d'Europe basé sur l'évasion, le tourisme et l'artisanat. Il demande l'exécution de fontaines à la place Charles II, telles que prévues initialement avec un jeu d'échec géant, la multiplication des statues B.D. et la création d'un Musée vivant de la B.D. et des nouveaux médias s'appuyant sur les Editions

Dupuis et autres.

Il place le stade de foot à Marchiennes, avec dépollution du sol (ce qui, dans tous les cas est nécessaire) et des nuisances atmosphériques de plus en plus réduites par la modernisation et les multiples fermetures. Il entend aussi redonner vie à Marchiennes-Etat.

Il demande que le grand Musée prévu dans l'ancienne Banque Nationale et qui s'avérerait possible sous l'ancienne majorité, sorte des limbes.

Le Centre Universitaire nécessaire devrait se développer dans et autour de l'ancien Hôpital Civil qui pourrait se voir rénové et réutilisé à bon escient.

Pour une ville vivante, les implantations et rénovations commerciales devraient aller avec celles d'appartements mixtes, sociaux et autres, des lieux de divertissements et de culture ainsi que des emplacements bien ciblés pour les marchés, foires et cirques.

Il demande que le métro soit prolongé par des lignes de tram souples, pratiques et agréables telles qu'à Lille-Roubaix, Strasbourg, Paris, ...

XXXXXXXX

Réunie à Bois-Colombes, le 26 Décembre 2008, en présence d'André LIBERT, Valérie COLIN et Jean-Lue DANIEL, la section parisienne de Francité-Wallonie-Bruxelles prend acte de la gestion cahoteuse de l'Etat belge, de la 4ème démission du premier ministre et assure le Rassemblement Wallon, l'Union pour la Wallonie et les listes Wallons de leur soutien pour la campagne électorale qui s'annonce et entend oeuvrer de même, en

faveur de la Francité européenne afin que la langue et la culture françaises maintiennent leur place dans l'Europe, tout en reconnaissant qu'il faut sauvegarder la richesse des langues endogènes (locales).

André LIBERT, Président du Rassemblement Wallon,
Jean-Luc DANIEL, Coordinateur de Francité-Wallonie-Bruxelles,
Valérie COLIN, Coordinatrice-adjointe.

Avec les bons vœux du Rassemblement Wallon.

LEERNES : avec les bons vœux du R.W.

Les membres et sympathisants de la section du Rassemblement Wallon de Charleroi-Thuin et leurs amis viennent de se retrouver en la salle privée de Pierre-Joseph Lafourt, au 34 de la rue de la Plagne pour la traditionnelle présentation des vœux de Nouvel An. L'occasion pour le

président André Libert de faire le point à quelques mois des élections régionales et d'inciter les membres à la mobilisation. L'occasion aussi d'entendre le conseiller Salvatore Mannino à propos de la Ville de Fontaine-l'Evêque, . . . Verre et tarte de l'amitié ont clôturé cette amicale rencontre.

Michel Szybiak



Photo Michel Szybiak, correspondant Nouvelle Gazette - Sud Presse.

IN MEMORIAM.



1926 – 2009, Mme Andrée LESCART, Vve de Charles SOMVILLE n'est plus.

Son époux fut de nos membres et supporters. Mme SOMVILLE nous accorda toujours toute sa sympathie.

A la famille, nous présentons nos sentiments émus.

18 janvier 2009—Vœux de Nouvel An.



**Vœux de Nouvel An du
Rassemblement Wallon.....**

**....La salle se remplit, nos
amis prennent place Chaque
année, ils sont un peu plus
nombreux.....**



**....Sympathie, amitié et fraternité
étaient à l'ordre du jour.**

Photos Daniel HARMEGNIES.

Fontaine-l'Evêque : extrait du journal communal.

W.- S.D.

POUR ET AVEC LE CITOYEN ET TOUJOURS A SON SERVICE.

Les derniers Conseils Communaux, ont été très animés, bien sûr à juste titre. Le football Fontainois et l'aménagement de la zone des Mays sont des problèmes qui nous tiennent à cœur et nous y travaillons avec sérieux et responsabilité.

La ZACC de « Dessous des Mays ».

L'aménagement de la zone des Mays soulève beaucoup de craintes et de préoccupations, non pas seulement pour les riverains mais aussi pour les futurs occupants.

Un rapport très détaillé a été élaboré par la société POLY-ART mettant en évidence beaucoup de points négatifs comme par exemple :

- l'**étroitesse** des rues adjacentes.
- le **voisinage d'un pylône** pour ondes GSM.
- l'**écoulement** des eaux usées malgré un bassin d'orage.
- zone éloignée de **captage** d'eau de la SWDE mais possibilité de pollution.
- un égouttage **mal adapté**, vu le déversement vers les rues existantes.
- **risque d'inondation** au bas de la rue des Clouteries.
- le **charroi plus important** sera donc une nuisance certaine vis-à-vis de la MOBILITE en général.
- la **densité des maisons** à construire.
- le **coût** des divers travaux qui incombent à la ville.
- la **salle du Tonkin** qui maintenant n'est plus destinée au sport mais plutôt à des banquets divers peut accueillir parfois et même souvent entre cinq cents et mille personnes.

A ces points, viennent s'ajouter les desiderata des riverains qui ne sont pas rencontrés dans le rapport et qui méritent toutefois toute notre attention mais surtout celle de la Majorité ! Tel que le bruit et la détérioration environnementale. (faune et flore). Tous ces points négatifs nous ont poussés à rejeter le projet tel que présenté dans le rapport, nous avons accepté le report, à une date ultérieure avec les améliorations nécessaires.

Taxes sur les immondices.

Vu le remboursement d'une somme de **311.000 €** par l'ICDI à notre ville, nous avons demandé en Commission Finances de **rembourser** ce surplus aux Citoyens de l'Entité. Ce qui fut refusé. Toutefois une provision de 150.000 € a été créée au cas où... La surprise, c'est de constater lors du Conseil Communal d'octobre, et sans doute après mûre réflexion, la proposition de diminuer la taxe forfaitaire (-5 € pour les isolés et -15 € pour les ménages) et de distribuer en

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

plus des sacs à tous les Fontainois selon les diverses catégories. Bien que nous estimons qu'une catégorie est toujours écartée du bénéfice de la réduction (certains chômeurs) et même si c'est une opération de politique politicienne, **nous avons voté pour cette diminution en espérant le renouvellement pour les années suivantes dans une proportion plus importante et en incluant tous les chômeurs pour la réduction.**

La JSF de Fontaine-L'Evêque.

Beaucoup de Fontainois sont tristes de voir les conditions où se trouve le club de Fontaine-L'Evêque aujourd'hui. Les torts ne sont pas toujours où on veut faire croire qu'ils se trouvent ! Précédemment, la ville a fait énormément pour ce club et nous sommes certains que les nouveaux responsables communaux feront tout ce qui est possible de faire afin que la JSF continue à vivre et que les jeunes, enfin, puissent s'exprimer au mieux dans leur sport préféré.

Mais il n'est nullement question que la ville intervienne n'importe comment, n'importe quand et surtout avec n'importe qui !

Il n'est pas question d'aider certains dirigeants qui ont causé et continuent à causer sans aucune honte la perte du club. Ceux qui aiment le club doivent investir et s'investir et certainement ne pas se servir.

Une nouvelle ASBL sera mise en place et la remise à zéro des compteurs (au sens propre comme au figuré) ainsi que l'apport physique et volontaire de nouvelles personnes ramènera, j'en suis convaincu, le club au niveau qu'il mérite.

Les jeunes de notre cité pourront de nouveau s'adonner à ce sport en toute joie et tranquillité.

Les subsides aux associations.

A propos de la répartition des subsides aux associations locales, la soi-disant surprise d'un élu P.S. filamarchois au conseil communal, quant au montant reçu par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie, par rapport à d'autres associations, nous fait dire que l'on ne peut donner automatiquement le même montant à chaque groupe.

Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie édite une revue et publie des documents, réalise des expositions relatives à notre histoire locale. Il n'a pas la possibilité d'organiser des activités lucratives. Il accomplit du bon travail et mérite d'être encouragé.

Nous pensons que les montants des subsides doivent être étudiés sérieusement, dépolitisés et pouvoir être revus selon les circonstances.

MANNINO Salvatore, Conseiller Communal WSD, Président du PSDI- SD,

LIBERT André, Président du RW.

RECTIFICATIF.

Le groupe de notre ami Jean-Pierre HELLIN se nomme très exactement :

« PARTI REPUBLICAIN »

INFORMATION.

Le « fondateur » du R.P.W. s'est fixé en Roumanie, transformant son groupe en club, dit international. Le dernier responsable, Jean-Marie BORGNIET a rejoint le Rassemblement Wallon, invitant ses amis et adhérents à faire de même. Coordonnées : Jean-Marie BORNIEU, tél. : 0743/89.50.06, rue des Petits Ponts, 6560, Erque-
linnes.

Revue de Presse.

PARLEMENT EUROPEEN. COMMENT LES FLAMANDS ONT VOLE UN SIEGE.

C'est largement passé inaperçu; le nombre de parlementaires européens a été réduit de 24 à 22 par un arrêté royal du 24 octobre 2008, publié dans le Moniteur belge du 27 novembre 2008, soit 13 Néerlandophones, 8 Francophones et 1 Germanophone.

Pour la Belgique, le nombre passe de 24 à 22 en exécution d'une disposition du traité d'adhésion du 25 avril 2005 prévoyant que le nombre de parlementaires serait réduit à partir de la législature suivant l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'Union européenne.

Pour la Belgique, la répartition antérieure (24 sièges) était fixée à 14 Néerlandophones, 9 Francophones et 1 Germanophone.

Il fallait donc adapter les chiffres en fonction de la réduction, étant entendu que les Germanophones garderaient leur siège. Restaient donc à répartir 21 sièges !

Comment ?

1^{re} étape: le diviseur électoral.

Ce diviseur s'obtient en divisant le chiffre de la population du Royaume (10.296.350, basé sur le dernier recensement de 2001), diminué de la population de langue allemande (71.304), par 21 (nombre de sièges à pourvoir).

Ce diviseur s'établit à 486.907 ($10.296.350 - 71.304 = 10.225.046 : 21 = 486.906,95$ arrondis à 486.907).

2^e étape: la répartition entre F et N.

Le nombre de Francophones comprend deux parties:

1. le nombre d'habitants dans la circonscription électorale wallonne;

2. la partie de la population de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale (19 communes),

qui se calcule sur la base des votes émis en faveur des listes francophones aux élections régionales de 2004.

Le nombre des Néerlandophones comprend trois parties:

1. le nombre d'habitants de la circonscription électorale flamande;

2. la population de l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde;

3. la partie de la population de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale (19 communes) sur la base des votes émis en faveur des listes néerlandophones.

Compte tenu que, sur la base des votes émis, la répartition à Bruxelles est de 86,22% pour les Francophones et de 13,78% pour les Flamands, cela fait au niveau de la population 839.427 habitants pour les Francophones et 134.138 pour les Flamands.

Cela fait

Pour les Francophones, 4.122.834, soit 3.283.407 (Région wallonne - Germanophones) + 839.427 (Bruxelles - Néerlandophones)

et pour les Flamands, 6.102.212, soit 5.405.571 + 562.503 (Hal-Vilvorde) + 134.138 (Bruxelles - Francophones).

Il suffit alors de diviser le chiffre par 486.907; cela donne 8,47 pour les Francophones et 12,53 pour les Flamands arrondis à 13 pour les Flamands... et à 8 pour les Francophones, en vertu de la loi du 23 mars 1989 qui prévoit que le dernier siège est attribué au collège ayant le plus grand excédent de population non encore représenté, en l'espèce le collège néerlandophone (0,53).

Qu'en penser?

Tout cela est passé comme une lettre à La Poste. Mais il y a un fameux lézard, puisque la population de l'arrondissement de Hal-Vilvorde est comptée dans sa totalité dans le collège néerlandophone alors qu'une partie

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

significative vote pour les listes francophones, précisément pour l'élection des parlementaires européens.

Il s'agit donc d'une véritable arnaque qui permet une fois de plus aux Flamands d'annexer la périphérie bruxelloise et de nier la présence francophone.

Si l'on avait tenu compte des 78.518 Francophones qui votent pour les listes francophones aux élections fédérales (2007) et qui représentent 23,22% des 338.166 votes exprimés, cela eût été différent! Projeté sur la population totale, cela fait 130.613, soit 23,22% du total de l'arrondissement de Hal-Vilvorde qui est de 562.503 habitants. La répartition eût été alors différente puisque dans ce cas la population flamande arrive à 5.971.599 et la population francophone à 4.253.447.

En appliquant le diviseur électoral de 486.907, on obtenait 12,26 et 8,74, ce qui

donnait 12 sièges pour les Flamands et 9 pour les Francophones! Ce qui reflétait d'ailleurs mieux les proportions effectives.

Une fois de plus, la vigilance francophone a été trompée et il ne sert à rien de prendre des positions de principe si c'est pour se faire rouler dans la farine à chaque fois. Soyons de bon compte, c'était en 89 que l'erreur de base a été faite! En 2008, compte tenu des problèmes de B.H.V., il ne fallait pas accepter ce calcul malhonnête et il fallait avoir le courage et la prudence de le remettre en question!

Par ailleurs, si la minorité germanophone en Région wallonne et la minorité flamande de Bruxelles sont respectées, par contre, la minorité francophone de Flandre est de nouveau oubliée!

Jean-François GOOSE,

Extrait de « DIAGNOSTIC » N° 263.

TRIBUNES LIBRES.

Un ami Français nous écrit. Il semble bien au courant de nos problèmes. Nous lui conseillons d'aider notre ami Jean-Luc DANIEL dans la constitution d'un groupe de soutien.

Bonsoir monsieur,

Comme beaucoup de Français je suis préoccupé et peiné par la problématique des Francophones de Belgique.

Je parle sous votre contrôle. Je voudrais m'assurer auprès de vous que j'ai bien compris ce qui se passe en espérant sincèrement me tromper:

Il existe une irréductible détestation de la langue et la culture françaises chez les politiques Flamands. La raison en est que le peuple Flamand s'est vu historiquement trahi par ses propres élites FLAMANDES qui choisirent de lui imposer le français, tandis que les Wallons ne leur avaient rien fait.

Cette réalité est refoulée par les politi-

ques flamands qui rejettent la responsabilité de cette oppression linguistique sur TOUT ce qui est francophone. Ceci est LE tabou dont ni les Flamands ni les Wallons ne reconnaissent l'existence.

Cette haine est irréductible, car nécessaire pour masquer l'historique et insupportable trahison flamande.

Elle aboutira donc inéluctablement à la création d'un Etat Flamand déjà aux trois quarts constitué dans les faits et donc à la fin prochaine de l'Etat Belge.

Le sentiment flamand d'infériorité culturelle face au français est inconscient, mais a BESOIN d'une revanche sous la forme de ce que j'appellerai le « meurtre symbolique du peuple francophone de Belgique ».

En pratique, tout est fait pour instiller chez les Wallons l'idée toxique d'une infériorité économique et politique. Ainsi, partout on distille de manière implicite l'idée corro-

(Suite page 11)

(Suite de la page 10)

sive du « Wallon-paresseux-qui-profit-des-richesses-du-courageux-Flamand-et-qui-ferait-bien-de-négocier ».

J'en veux pour preuve les constantes allusions aux soi-disant déséquilibres contributifs aux budgets fédéraux, l'exaspération théâtralisant des autorités flamandes, les vexations et humiliations linguistiques et électorales illégales, mais jamais sanctionnées tant au niveau fédéral qu'eupéen, l'absence d'alternance politique formelle puisqu'il n'y a plus de Premier Ministre francophone wallon depuis des décennies, et les menaces méprisantes des nationalistes flamands.

L'absence de réponse et de défense wallonne flatte et renforce l'orgueil national flamand.

Cette entreprise de démoralisation rampante rappelle aux Wallons que le patronat et les détenteurs wallons de capitaux ont, au siècle dernier, massivement investi en Flandre plutôt qu'en Wallonie (car les Flamands sont catholiques et conservateurs tandis que les Wallons plutôt socialistes et revendicatifs). Privant ainsi la Wallonie des ressources nécessaires pour reconvertir sa puissante industrie.

Le confédéralisme est une ruse flamande pour continuer ce travail de sape, et finir de pomper les ressources politiques et capitalistiques de l'Etat Belge SANS provoquer de rupture étatique qui déclencherait l'aide matérielle et logistique de la France aux Wallons

XXXXXXX

*Un lecteur nous écrit...amis sympathisants,
n'hésitez pas à nous rejoindre.*

Bonjour,

Je suis Wallon, je travaille à Bruxelles et je fais l'effort de parler néerlandais aux collègues flamands.

C'est ainsi que j'ai compris qu'un Wallon, même bilingue n'est qu'un sale Wallon, que les entreprises wallonnes sont mal considérées, que la Flandre désire beaucoup plus qu'une simple séparation. Elle se veut une

et obligerait les Flamands d'assumer seuls leurs caisses de retraites.

Si tout ce qui vient d'être exposé est exact, la situation est catastrophique pour les Wallons.

Car ces derniers pensent qu'ils incarnent à eux seuls la Belgique et que tout s'arrangera à force de négociation. Ils sont pour la plupart dans la NEGATION pure et simple de la réalité de ce meurtre symbolique aux conséquences désastreuses pour eux. Il n'y a rien à négocier du tout.

Et comme si cela ne suffisait pas, l'aveuglement wallon est entretenu par une classe politique francophone qui pense justifier son existence par de perpétuelles intrigues et arbitrages qui ne sont qu'une cascade de capitulations.

Quant au roi, il fait ce qu'il peut; les Flamands ne respectant même plus le secret du dialogue singulier. Le désespoir se lit dans ses yeux à chacune de ses interventions télévisées. Car nous aussi de ce côté de la frontière on l'aime bien votre roi.

Que peuvent faire les Français qui assistent impuissants à ce saccage désolant ?

Si madame la France pouvait parler à madame la Wallonie elle lui dirait sans doute : « Madame j'ai mal à votre sein »

Bien à vous, Bernard TRUFFIER.

N.D.L.R. Nous comptons aussi des républicains.

nation flamande qui colonise la Wallonie, Bruxelles et s'approprie exclusivement l'entité Belgique.

Il est donc urgent de réagir :

A. Dotons rapidement la Wallonie d'organismes équivalents au C.V.V., In de Warande et autre Boerenbond, afin de lutter à armes égales.

B. Ne laissons plus faire :

-Dans la majorité des entreprises, la Flandre impose des directions exclusivement

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

flamandes, même en Wallonie.

La Flandre pompe l'eau de source wallonne avec une contrepartie dérisoire.

Les dirigeants flamands de la S.N.C.B. ont dilapidé le rail wallon par milliards injectés dans le rail flamand et dans le port d'Anvers, via ABX, sans être inquiétés.

C. Cessons d'être naïfs :

Même bilingue, un flamangant peut aussi être francophobe, comme ceux qui chantent

au pèlerinage de l'Yser, mais qu'on retrouve au sommet des pays francophones pour rafler la mise aux dépens de la Wallonie.

Enfin, sachez qu'à la foire informatique de Charleroi, 8 affiches sur 10 sont exclusivement en néerlandais. De plus, les radios flamandes sont en Wallonie, plus puissantes que les francophones (1).

La colonisation a déjà commencé !

Claude ROLAND.

(1) Cela devrait changer, on l'espère.

« La Belgique, une erreur de l'Histoire ? » par André LIBERT. Troisième partie.

La Flandre piaffe, récrimine. Ce sont les lois linguistiques de 1962 : 43 communes changent de camp ; contre leur volonté, les Fourons sont envoyés en Flandre et flamandisés et Bruxelles est figée dans un carcan de 19 communes, de même les facilités sont localement et géographiquement déterminées. Le ministre liégeois Merlot démissionne. La frontière linguistique passe au parlement sous un coup de force des Flamands largement majoritaires, la majorité des francophones ayant voté contre. Il s'en suivra une humiliation et l'établissement d'un système de protections, de « sonnettes d'alarme ». Un Florimond Grammens sillonna Bruxelles pour barbouiller les indications en français. Pensons aux touristes qui sur les routes de Flandre trouvent Rijsel pour Lille, Doornik pour Tournai, et Bergen pour Mons.

Les Flamands entendent maintenant supprimer toutes les facilités accordées généralement à des majorités francophones placées en Flandre contre l'avis de ces populations. Dès le départ, les Flamands s'énervent contre les facilités. Dans une ambiance de guérilla, les Fourons seront méthodiquement flamandisés et peuplés de néerlandophones alors qu'outre une majorité de langue française, le patois local était d'origine allemande.

En Flandre, la communication interne écrite est obligatoirement en Néerlandais, y compris pour les cirques français de passage, les poteaux et autres feux rouges sont repeints aux couleurs flamandes, les stations touristiques ne peuvent plus s'octroyer des messes en français, les spectacles, conférences et autres en langue française sont chahutés et tendent donc à disparaître. Les Flamands ont parlé de perversité française, celle des petites femmes de Paris. Et on a crevé des pneus de voitures françaises à Ostende-Oostende.

Les francophones dénoncent l'enfermement de Bruxelles et la tyrannie linguistique. Les postes de commande poursuivent leurs passages dans les mains flamandes et les postes bilingues sont donnés de préférence à des francophones de Flandre. Les Wallons demandent le droit au référendum populaire. Les Mouvements Wallons tels Rénovation Wallonne, le Mouvement Populaire Wallon et le Mouvement Libéral Wallon s'organisent. Les Defosset, Perin, Outers lancent la pétition pour le droit au référendum d'initiative populaire et recueillent 645.499 signatures avec un résultat nul. 300 professeurs d'universités vont alors se coaliser dans un Rassemblement pour le Droit et la Liberté. Certains d'entre eux, avec des Bruxellois et des personnalités créeront un parti annoncé le 11 mai 1964, le Front

Démocratique des Bruxellois qui devint, en 1966, le F.D.F., Front des Francophones qui transcendera les vieux clivages philosophiques et politiques.

Côté Wallon, les forces éparpillées se réunissent en un Parti Wallon avec le Front Wallon de Jules Loriaux à Charleroi-Jumet, sous la houlette de Robert Moreau ; le Parti Wallon des Travailleurs liégeois des Perin et Gol, le Rassemblement Démocratique Wallon du Namurois Fernand Massart et le Front Démocratique Wallon du Bourgmestre de La Hulpe, Rouelle. Ce sera plus tard le Rassemblement Wallon. Les liens vont se créer avec le F.D.F. et une association F.D.F.-R.W. verra le jour, mais ne durera pas. Ils vont secouer le cocotier. Paul-Henri Spaak qui fut secrétaire général de l'OTAN épaula le F.D.F. en 1971 avec sa fille Antoinette qui le présidera en 1977 et fut ainsi la première présidente de parti. Et après l'affaire de Louvain de 1968 qui chasse les étudiants francophones, le F.D.F. s'élargit, de même que le R.W. Plus tard, du R.W., naîtront d'autres petits partis.

En 1977 et 1979, le F.D.F. obtient des ministères, ils sont accusés par la Flandre de favoriser les francophones et seront démissionnés par voie de presse. Une défaite électorale et une ouverture des partis traditionnels verront d'importantes défections et verra se former un petit groupe F.D.F. homogène dit de libéraux progressistes sous la bannière de la francité. Le Rassemblement Wallon qui lui aura perdu le premier ses ministres, perdra ses parlementaires recyclés par les partis traditionnels. Ils s'ouvrent au fédéralisme et s'acharneront, avec des appels d'offre, à détruire ledit Rassemblement Wallon.

L'ancien Premier Ministre Jean Duvieusart avait lui rejoint le Rassemblement Wallon et fut le premier président du R.W.-F.D.F. Le divorce de l'Université de Louvain, fondée en 1425 par le Pape Martin V, envoya de nombreux chrétiens dans l'action wallonne et donna naissance à l'Université d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, véritable ville nouvelle, suite à de multiples manifestations flamandes d'hostilité qui veulent déjà depuis 1964 scin-

der l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et supprimer tout droit aux francophones. Le très musclé V.M.O., Vlaams Militante Orde participe et est très para-militaire. La Flandre fait semblant de le prendre pour une clique musicale.

Les grandes grèves wallonnes de 1960 avec le leader syndical André Renard et l'éphémère Mouvement Populaire Wallon ont lancé le futur Rassemblement Wallon. L'arrivée de Paul-Henri Gendebien, qui pour se maintenir passera d'une tendance à l'autre et s'appuiera sur les partis traditionnels, en précipitera les forces destructrices. En fin de carrière, refusé chez les libéraux, arrivé le dernier après Maurice Lebeau et André Libert, il s'intitulera Président Fondateur du Rassemblement Wallonie-France dont il voudra être le seul chef et le seul héritier des Mouvements Wallons qu'il veut voir disparaître, éliminant tout qui le conteste.

Louvain-la-Neuve, l'université créée en plein champs, en 1971, constitue depuis 1987 une ville complète. Déjà, en 1968, le ministre Pierre Harmel disait au premier ministre Vanden Boeynants démissionnaire : nous serons les fossoyeurs de la Belgique. La scission universitaire créera une crise de 132 jours, la scission du parti chrétien et ensuite des autres. C'est ainsi que le 20 février 1968, le Parti Wallon deviendra le Rassemblement Wallon, à La Louvière, ayant été rejoint par l'avocat Etienne Duvieusart, fils de Jean Duvieusart. Le 7 mars, il sera constitué officiellement. Aux élections de mars 1968, les fédéralistes vont cartonner, les partis traditionnels sont contestés. La montée des partis communautaires va envoyer l'Etat dans le fédéralisme, en sapant ses bases unitaires.

Après son « Vive le Québec libre » et avoir reçu Baudouin, à Paris, en 1960, De Gaulle qui souhaitait être invité, sera déclaré persona non grata. On craignait un « Vive la Wallonie libre » qui aurait pu être lancé à Liège, près du Perron, symbole des libertés.

Personne n'a pu garder le communautaire au frigo. Après Vanden Boeynants, Gaston Eyskens en 68, croit résoudre les problèmes

communautaires. Il crée une commission, désigne deux ministres Terwagne et Tindemans pour les affaires communautaires. Ils seront appelés TNT. La Wallonie veut maîtriser son économie ; la Flandre sa langue et sa culture. Communautés et Régions vont prendre une place de plus en plus importante. Première réforme, en 1970. Le fédéralisme en général associe, ici il dissociera. De même, le confédéralisme voulu à ce jour ne rassemblera pas, mais distanciera un peu plus les composantes belges. En 1970, on crée trois communautés, une française, une néerlandophone et une allemande, chacune avec un conseil culturel qui deviendra parlement avec exécutif. Le gouvernement central sera paritaire, sauf pour les secrétaires d'Etat et le premier ministre qui ne cesse d'être flamand, mais se dit asexué, soi-disant à cause de la parité. On confirme quatre zones linguistiques dont Bruxelles à statut bilingue. La réforme se votera et enfantera dans la douleur, les élus s'empoigneront, se menaceront. Les huissiers du parlement coupent les lumières pour ramener le calme. Le compromis d'Union d'Eyskens ne sera pas respecté. La Flandre qui a accepté trois régions va se cabrer sur Bruxelles, manger sa parole, bloquer le processus. L'article 107 quater qui fonde les Régions attendra 10 ans et 19 ans pour la Région Bruxelloise toujours contestée par la Flandre qui voudrait l'annexer, en dépit des lois. Digérer un million d'habitants, c'est un rêve fou et dangereux. Bruxelles sera la pomme de discorde et l'œuvre voulue, achevée en 1970, ébranle de plus en plus la Belgique, en 2008.

. Gaston Eyskens, comme tout bon Flamand est fédéraliste, ce dès 1934 et en 1936, il prend même langue avec le V.N.V., d'extrême-droite qui se ralliera aux Allemands, en 40.

En 1970, les Flamands ont obtenu de suite les Conseils Culturels et la création des Régions obtenue par les Wallons restera en rade. Comme d'habitude, dit si bien la chanson. Les Flamands refusent déjà la régionalisation à trois qu'ils avaient acceptée. Premier

petit pas, les Conseils économiques régionaux avec compétence d'avis seront déposés par le socialiste Terwagne. En 1974, François Perin, ministre R.W. des réformes institutionnelles dépose une loi pour des Comités ministériels régionaux, ça ne casse rien, c'est un droit d'avis, mais la porte régionale est entrebâillée, le mouvement est lancé. En avril, les pourparlers de Steenockerzeel ne donneront rien. En 1976, avec une initiative de Hugo Schiltz qui s'adresse à Willy Claes P.S., des réticences tombent. L'atmosphère est meilleure et entre Schiltz, Claes, Spaak, Nothomb et Martens cela bouge dans un climat amical plus confiant et nous allons vers le pacte d'Egmont. Cools ancien renardiste n'hésite pas à empiéter dans les allées des thèses du Rassemblement Wallon. Notons, que depuis le début, le Rassemblement Wallon prônera trois régions à part entière. La négociation officielle démarre en 1977. Dans la nuit du 24 au 25 mai, il y a un accord communautaire, le pacte d'Egmont. Il exécute les accords de 70, étoffe les compétences des trois Communautés, crée les trois Régions, réduit le rôle des provinces et supprime les fédérations de communes. A Bruxelles, dans chaque commune, une commission veillera aux intérêts néerlandophones et aux intérêts francophones, dans les six communes à facilités. B.H.V. est scindé, mais préserve des liens avec Bruxelles. La presse flamande parle de crime historique. Le 4 août avec Tindemans, le pacte d'Egmont est virtuellement mort. Cools parle de crapule. En octobre, Tindemans présente sa démission de premier ministre. Le pacte d'Egmont sombre. Petite apparition de Vanden Boeynants qui passe la main à Wilfried Maertens en 1979. En 1978, c'est la tempête à la V.U. qui a signé Egmont. Lode Claes crée le Vlaams Volks Partij, le Parti Flamand du Peuple. Karel Dillen le Parti National Flamand avec Dewerde, d'extrême-droite. Avec le Rassemblement National Flamand, Dillen demande l'amnistie pour les collabos. Les troupes défilent avec des sigles celtiques, en uniforme brun, lâchèrent le drapeau belge et lancent le slogan

« Que la Belgique crève ! ». Ils exigent la moindre rue et la moindre maison de Bruxelles, volées par la Belgique disent-ils. On lutte contre le communisme, on soutient les mineurs du Limbourg. Le V.N.V. est dur, radical, nationaliste, il œuvre avec l'Ordre Militant Flamand (V.M.O.) et des jeunesses extrémistes. Ils souhaitent un climat de terreur, de danger et d'insécurité pour l'adversaire. Nationalisme pur jus et fascisme font bon ménage. Ils prônent une forme de guerre civile. Les formations extrémistes s'allient en 1978, sous le nom de Vlaams Blok, Bloc flamand. Ils percent en 1982 à Anvers, ils se structurent. En 81, ils veulent la Flandre et Bruxelles aux Flamands avec des théories racistes. La véritable percée, avec 12 députés, date de 1991. Il est influent. Condamné pour racisme en 2004, il devient le Vlaams Belang, l'Intérêt flamand et répand le même acide, le même poison. Ils succèdent aux racistes de 1938 qui évoquaient la pureté de la race. Il ne restera bientôt plus aux Belges que le steak-frites-salade en commun et non les moules-frites, flamandes le matin, elles deviennent belges l'après-midi parce que polluées, surréaliste, mais réel.

De 79 à 82, Wilfried Maertens est premier ministre. C'est le temps de l'instabilité et de l'endettement public catastrophique. On bute sur le régionalisme, voulu à deux par la Flandre. Les Flamands veulent dominer Bruxelles et pouvoir annuler les législations régionales qui ne leur plaisent pas. Maertens renvoie le F.D.F. Il y aura 6 gouvernements Maertens, le 6ème chutera officiellement sur les Fourons. Et sans le F.D.F., il n'avait plus les 2/3 des voix pour revoir la constitution. On a quand même donné vie à deux régions et amplifié les compétences des Conseils Culturels devenus Communauté française, flamande et germanophone et formés d'élus nationaux. Entre les Maertens, on a eu un gouvernement Mark Eyskens de 5 mois. A partir de 81, les exécutifs seront propres aux régions. Bruxelles attendra 1989 pour remplacer l'agglomération bruxelloise de 1971 par une Région Bruxel-

loise. Dès 1980, The Economist parle d'Etat le plus factice d'Europe.

Les Fourons ont vécu toute une époque avec 10 sièges sur 15 pour la liste wallonne. Retour à Liège et le succès de l'agriculteur José Happart et de son jumeau Jean-Marie. L'électorat restera stable durant 20 ans avec 62%, mais succombera aux multiples poussées de flamandisation et à l'arrivée de Hollandais choyés par la Flandre. En 1968, on a cru, mais en vain, pouvoir en faire un canton autonome. Les intimidations flamandes dégénèrent. Le R.W. enverra Gendebien négocier la tête de liste à l'Europe et la présidence du parti pour José Happart. Gendebien trahira cette mission qui aurait pu être une grande chance pour la Wallonie et l'action wallonne. Happart ira rencontrer le roi sur un bord d'autoroute, la Flandre n'en voudra plus.

1990, ce sont les poteaux de signalisation aux couleurs flamandes. La Flandre pense maintenant aux plaques minéralogiques, ces couleurs sont plus visibles, dit-elle.

La réforme de 88 est inachevée sans l'élection directe régionale. Maertens disparaît en 91 avec un fond de conflit sur l'exportation d'armes refusée aux Wallons. Et voici, en 92, Dehaene qui va diriger la Belgique bien malade. Le fédéralisme d'union souhaité par la Couronne n'intéresse pas la Flandre. Dehaene n'a pas les deux tiers pour réviser la constitution et la presse flamande se déchaîne et prône une séparation à la Slovaque après une visite chez le notaire pour régler le divorce. En 1992, voici la réforme de la Saint-Michel et l'adaptation du vocabulaire législatif, l'élargissement des compétences régionales ; le Brabant, bastion bilingue est scindé. On indexe les dotations régionales et on régionalise la redevance radio et tv que la Flandre pourra supprimer. La nouvelle réforme est votée en 93. P.S. et P.S.C. qui ne doutent de rien annoncent cette réforme comme un achèvement et une victoire sur le séparatisme. Mais Gol, en 92, parlait, lui, d'antichambre du séparatisme. Le mot n'est plus tabou.

**Un mouvement Wallon dans la Francité. Rassemblement Wallon.
Liste Wallons avec l'Union pour la Wallonie (U.P.W.).**



Présidente d'Honneur : **Diane JACOBS** - Waterloo

Président : **André LIBERT**

Rue Hougaerde, 24A,
6142 Leernes - Fontaine-l'Évêque

Tél.- Télécopie - Répondeur :

00-32-(071)52.60.96. GSM: 0487/44.15.55.

Secrétaire général: **Michel ORBAN**

Rue de la Libération, 24, 6040 Jumet.

Tél.: 071/35.34.03. Cour.: fb457920@skynet.be

Secrétaire administratif : **Ludovic LIBERT**

Rue Principale, 5, 6280 Gerpinnes.

Tél. : 071/32.22.22 - G.S.M. : 0495/210.797.

Trésorière générale du parti : **Mary HORNEY**,

Av. Meurée, 52/5, 6001 Marcinelle.

Tél. : 071/56.19.09 - 0473/30.57.73

Trésorière-adjointe : **Danielle ROSIER-LAISNEZ**,

Cpte. Rassemblement Wallon: 126-2018161-49.

Cotis. pleine : 20 €, réduite : 10 €, jeune : 3 €.

Trésorière Arrondissement de Charleroi :

Jocelyne LEMAIRE

Rue de Cartier, 38,

6030 Marchienne-au-Pont (Charleroi).

Tél. : 071/32.67.61. Cpte : 000-3166752-90

Trésorier de Fontaine-l'Évêque :

Coordinateur trésoreries

Daniel HARMEGNIES

Rue Marcq, 22, 6142 Leernes

Cpte : Rassemblement Wallon 360-0635544-06

Responsable Arrondissement Thuin :

Marc MONETTI

Rue Zulmar Hecq, 40, 7134 Epinois.

G.S.M. : 0478/75.05.98.

Responsable Arrondissement La Louvière-Soignies :

Michel GALET

Rue Bouquiaux, 4, 7100 La Louvière.

Tél. : 064/46.07.49 - G.S.M. : 0493/04.06.32.

Michel.galet@tvcablenet.be

Responsable Arrondissement Mons :

Marie BRACONE-IZZI

Rue des Mineurs, 40, 7080 Frameries.

G.S.M. : 0473/69.94.76.

Responsable Arrondissement Tournai -Ath - Mouscron :

Laurent VANDAMME, Vice-Président

Rue du Chemin de Fer, 65, 7800 Ath;

Tél. : 068/28.08.95.-G.S.M. : 0478/37.76.20.

Adjoint : **Georges BOREUX**, Blandain

Responsable Arrondissement Brabant Wallon

Olivier ESNAULT, Vice-Président

Rue Noël, 84, 1410 Waterloo

Tél. : 02/384.67.80 -G.S.M. : 0494/41.51.80.

Responsable Arrondissement de Namur :

Yannick BAUTHIERE, Vice-Président

Rue de l'Agasse, 20, 5030 Gembloux

G.S.M. : 0497/45.89.43..

Responsable Arrondissement Dinant-Philippeville

Stéphane DOHET

Ruelle Pampet, 166, 5630 Zeuzeille,

Tél. : 071/61.33.51.

Coordinateur Arrondissement Liège :

Clément PERPININ

Rue de l'Hôpital, 10/ 26, 4500 Huy

Tél. : 085/23.37.62 G.S.M. : 0475/37.09.58.

Responsable Jeunes :

Geoffrey LEGRAND, étudiant U.L.B. :

Bief de l'Ecluse, 27, 7090 Ronquière,

G.S.M.: 0479/79.22.09. msn : bmlegend@hotmail.com

Conseillers littéraires et artistiques : **Raymond BATH**

Rue Coleau, 7, 6061 Montignies-Sur-Sambre.

Tél. : 071/30.13.89.

Jo ACTON

Rue St Roch, 14, Ham-sur-Heure-Nalines

Tél. : 071/21.71.79 - 0476/89.82.41

France-Responsable-Coordinateur :

Jean-Luc DANEL. Adjointe : **Valérie COLIN**.

Francité-Wallonie-Bruxelles.

Rue du Général Leclercq, 15, F92270 Bois-Colombes.

Tél. : 00-33-(0)1-57.67.80.74.

CONTACTS COURRIELS

jluc-danel@wallonie-france-bruxelles.com

ludovic-libert@wallonie-france-bruxelles.com

andre-libert@wallonie-france-bruxelles.com

Etes-vous en règle de cotisation ?

Cotis. pleine : 20€, réduite : 10€, jeune : 3€.

Pour toute inscription , bon à renvoyer à Michel ORBAN, Secrétaire Général (voir coordonnées dans le Comité ci-dessus).

NOM : PRENOM :

Rue : N° :

Localité : C.P. :

Téléphone : Courriel éventuel :